

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1294

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« déterminées »,

le mot :

« précisées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.